

Numéro	DL231201-AJ02	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	
Objet	Désignation des nouveaux représentants de la Ville au Conseil d'Administration	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 7 décembre 2023 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-trois le sept décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, FRUH Hervé, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur RICHARD Yvon ayant donné procuration à Monsieur FRUH Hervé
- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Monsieur STEINHART André ayant donné procuration à Monsieur SCHEUER Serge
- Monsieur KIEHL Fabrice ayant donné procuration à Monsieur HERBEAULT Cédric
- Madame RINKEL Marie ayant donné procuration à Monsieur KOUJIL Ahmed
- Monsieur KOUJIL Soufiane ayant donné procuration à Madame DABYSING Davina
- Monsieur BACHMANN Emmanuel ayant donné procuration à Madame CASTELLON Martine

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	28
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	1 ^{er} décembre 2023
Date de publication délibération :	18 décembre 2023
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	18 décembre 2023

<small>Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20231207-DL231201-AJ02-DE Date de réception préfecture : 18/12/2023</small>
--

Numéro	DL231201-AJ02	1/3
Matière	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	

VIII. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE « L'ILLIADE »

2. DÉSIGNATION DES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au remplacement des administrateurs représentants la commune au Conseil d'Administration de la Société Publique L'Illiade. Il a défini les modalités de désignation de nouveaux administrateurs de la manière suivante :

- Les représentants remplaçants seront désignés par scrutin de liste majoritaire ;
- Chaque liste devra désigner un candidat autorisé à présenter sa candidature à la présidence du Conseil d'administration et, le cas échéant, à la direction ;
- Si le nombre de candidats de la liste ayant recueilli le plus de suffrage n'est pas suffisant pour pourvoir à l'ensemble des sièges, les sièges restants sont pourvus par les autres listes par ordre de suffrages recueillis ;

Il convient à présent de procéder à la désignation des nouveaux administrateurs selon les modalités définies ci-dessus.

En principe, le vote se fera à scrutin secret sauf décision contraire prise à l'unanimité des conseillers municipaux en application de l'article L.2121-21.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1531-1, L. 1524-5, L. 2121-33, L. 2121-21 et R. 1524-4 ;

VU les statuts modifiés de la Société Publique Locale L'Illiade et notamment ses articles 14.1 et 14.2 ;

VU la Délibération du Conseil Municipal d'Illkirch-Graffenstaden du 10 septembre 2020, n° DL200630-LM02 portant désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de la société publique locale L'Illiade ;

Numéro	DL231201-AJ02	2/3
Matière	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	

VU la Délibération du Conseil Municipal d'Illkirch-Graffenstaden du 7 décembre 2023, n°DL231201-AJ01 portant remplacement et définition des modalités de désignation des nouveaux administrateurs ;

VU la liste unique présentée lors de la séance après appel à candidatures ;

CONSIDERANT que la tenue d'un scrutin secret est devenue sans objet du fait de la présentation d'une seule liste après appel à candidatures ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de désigner, après lecture par M. le Maire :
 - Thomas LEVY
 - Thibaud PHILIPPS
 - Lisa GALLER
 - Elisabeth DREYFUS
 - Hervé FRUH
 - André STEINHART
 - Ahmed KOUJIL
 - Philippe HAAS
 - Martine CASTELLON
 - Emmanuel BACHMANN

- d'autoriser Monsieur Thomas LEVY à présenter sa candidature à la présidence du Conseil d'administration et à la direction de la société ;

- de charger M. le Maire d'informer dans les plus brefs délais le Conseil d'administration de la Société Publique Locale L'Illiade du remplacement des représentants ;

- de charger Monsieur le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération.

Numéro	DL231201-AJ02	
Matière	Institutions et vie politique – Désignation des représentants	3/3

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

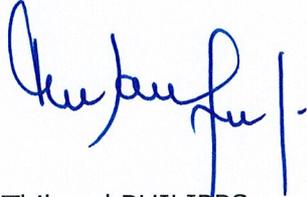
Pour : 33

Contre : 1 GENDRAULT Pascale

Abstention : 1 BEAUJEUX Rémy

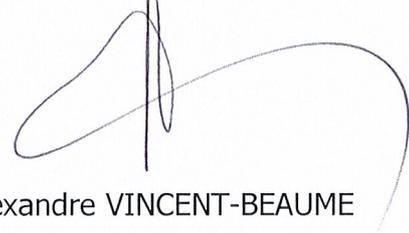
Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME